

Référendum sur la constitution européenne

Le PS nous montre qu'on peut organiser de longs débats de qualité au sein d'une organisation sans que ceux qui ne partagent pas le choix majoritaire se croient obligés de s'aligner sur celui-ci. On peut bien sur regretter le bon vieux temps de la discipline : à la maison, à l'école, dans l'entreprise, dans les partis. On peut aussi se réjouir de cette exigence nouvelle. De toutes façons, on ne fera pas machine arrière. Les individus-citoyens attachent plus d'importance aux idées qu'aux étiquettes, à leur pleine liberté qu'à une soumission à des entités de circonstance.

La Convention citoyenne tient pleinement compte de cette donnée essentielle et s'interdit donc de donner toute « consigne » de vote. Le débat existe en son sein entre les partisans du oui et ceux du non. L'inverse serait étonnant, sinon inquiétant. Le respect mutuel, l'écoute des arguments de l'autre, le refus des invectives et des caricatures correspondent pleinement aux pratiques de la Convention citoyenne. Par contre les arguments pour le oui comme ceux pour le non sont présentés sur notre site internet. Chacun peut y trouver des éléments de réflexion. Et surtout une analyse détaillée du texte permet à celles et ceux qui le souhaitent de se faire leur propre opinion.

Une consultation interne informelle laisse apparaître que le oui est légèrement majoritaire parmi nous. Mais le débat n'est pas clos. Et la liberté reste entière jusque dans l'isolement. C'est d'ailleurs pourquoi le passage par celui-ci est obligatoire.

Il en ira de ce débat parmi nous comme pour d'autres en cours ou à venir. L'adhésion à un mouvement politique ne doit plus signifier une perte de liberté. C'est trop souvent encore le cas aujourd'hui, et c'est pourquoi une infime minorité de nos concitoyens adhèrent à des partis.

Philippe SANMARCO

Quel candidat crédible à gauche pour Marseille en 2008 ?

L'interview de Philippe Sanmarco, parue le samedi 19 février 2005 dans la Provence, suscite bien des émois, si l'on en juge au nombre d'appels ou mails reçus à ce sujet.

De cette interview, on occulte le principal : Quel candidat crédible à gauche pour notre ville en 2008 ? Certains ont même jeté Philippe Sanmarco et la Convention Citoyenne dans les bras de l'UDF, voire de l'UMP. Quel engouement ! Quelle perspicacité ! Ceux qui ont combattu l'indépendance de la Convention citoyenne voudraient bien se débarrasser ainsi d'un empêcheur de magouiller en rond.

Je veux dire ici que la Convention citoyenne est avant tout un mouvement citoyen qui inscrit sa démarche, ses idées et ses valeurs à gauche. Toutes nos interventions passées et présentes peuvent le démontrer. Le débat est dans nos rangs libre et ouvert. Il n'y a pas d'icône sacrée comme ailleurs et il y a par exemple en ce moment ceux qui croient au oui et ceux qui croient sincèrement au non pour le référendum. Nos relations avec Jean-Claude Gaudin et Renaud Muselier sont courtoises et respectueuses et nous situons notre combat municipal dans le cadre d'une opposition constructive pour le bien de Marseille et de nos concitoyens. Notre ville change, les nouvelles générations souhaitent autre chose que des luttes de pouvoirs stériles qui les fatiguent et les écœurent. En 2008, nous voulons gagner ! 20 ans d'opposition, ça suffit ! Nous voulons un vrai leader, sérieux, crédible, ouvert aux autres et capable de faire gagner la gauche. Nous voulons une vraie équipe. Nous voulons réveiller la gauche ! Et aujourd'hui seul Michel Vauzelle, -osons le dire- est en mesure de conduire une équipe gagnante pour 2008.

À l'heure où se profile en catimini une candidature dite « naturelle », pour s'imposer à trois mois du scrutin, nous affirmons qu'un projet se prépare autour d'un leader maintenant. C'est ce que nous faisons collectivement. Si par malheur, les responsables socialistes choisissaient encore une fois de remettre en marche « la machine à perdre », chacun d'entre nous sera alors libre de ses choix et ses votes.

Il faut avoir le courage de dire la vérité aux Marseillaises et aux Marseillais.

Tahar RAHMANI

Vice président

de la Convention citoyenne

Conseiller municipal de Marseille

Stationnement dans le centre ville, le prix à payer

Une nouvelle organisation du stationnement dans le centre ville a été votée lors du Conseil Municipal du mois de Janvier 2005.

Après le laxisme général, celui des automobilistes comme celui des pouvoirs publics qui ont laissé faire (police d'État et police municipale), la situation ne pouvait plus durer : il est évident qu'après avoir laissé les choses s'aggraver, la reprise en main sera difficile et demandera des efforts à tous. Transports en commun renforcés, surtout pour les liaisons entre la périphérie et le centre ville, protection des trottoirs pour les piétons et habitants du centre, on sait ce qu'il faut faire.

Mais pour le 7ème arrondissement, une seule solution est mise en oeuvre : l'extension du stationnement payant.

Alors que les parkings font cruellement défaut, nous ne comprenons pas que la construction de ceux annoncés n'ait pas été la première préoccupation des responsables de la Ville de Marseille, avant toute autre solution.

Oui, il est en effet annoncé que 7 000 places de parking seraient créées d'ici 2007 sur l'ensemble du centre ville ! Faut-il en rire ou en pleurer ?

Certes le stationnement payant favorise davantage les "rotations" rapides des véhicules stationnés. Mais si cela est valable à certaines heures de la journée, en revanche le soir et les week end, lorsque tous les habitants rentrent chez eux, les places manqueront.

A noter également que, dans notre quartier, le 7°

on nous a promis trois parkings : en ce qui concerne Sauveur Tobelem et Stade Tasso, la construction ne semble pas être prête de débiter rapidement. Quant au troisième, impasse Clarville-Pharo 400 places sont annoncées mais il faut savoir que la ville de Marseille réservera 200 places banalisées par jour de congrès (50 congrès dans l'année). Tarif annoncé au mois, 135 euros, à l'année, 1350 euros, sans place attribuée et sans garantie de places les jours de congrès ! A quoi bon promettre des parkings s'ils sont à des tarifs prohibitifs !

Ce n'est pas comme cela que l'on jugulera le stationnement anarchique et l'automobiliste est plus que jamais pris pour « une vache à lait » ! Le problème du stationnement n'est pas spécifique au 7° arrondissement, c'est toute la ville qui en souffre. Peut-être faudra-t-il en arriver à ne plus accorder d'immatriculations sur l'agglomération marseillaise ou rétablir l'octroi à l'entrée de la commune ?

La Convention Citoyenne, dans un esprit responsable, a voté le principe du stationnement payant, car actuellement, la Ville est au bord de l'étouffement. Cependant, cela n'empêche pas que l'on fasse ressortir les problèmes auxquels les marseillais vont devoir faire face afin que l'application de cette mesure se fasse de manière raisonnable.

La priorité des priorités était la construction de parkings pour les résidents avant les travaux de mise en oeuvre du tram et ce, dans toute la ville, mais le bon sens semble décidément avoir échappé aux décideurs.

Claude GRILLET
Annie CARRIOL-COMBE

Femmes positives, les oubliées du Sida

Cette association, créée par deux marseillaises en 2003, milite pour que les femmes et aussi les hommes contaminés à leur insu par leur compagnon ou leur compagne sortent de leur isolement.

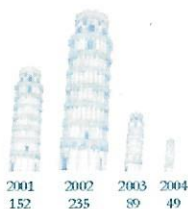
Elle accueille, informe, oriente et soutient des personnes qui vivent des situations très difficiles. Séropositives, trahies par leur conjoint (quelquefois avec la complicité passive des familles) avec lequel elles ont vécu durant des années et même fondé une famille, non prises en charge par les associations de lutte contre le Sida, abandonnées à elles-mêmes sans soutien psychologique et social, contraintes à vie à la tri-thérapie -mal adaptée aux femmes-, elles se retrouvent dans la plupart des cas isolées, coupables, sans recours et sans ressources.

C'est pour lutter contre le risque de glissement vers la marginalisation et la précarité que les femmes et les hommes de cette association ont choisi de se battre pour crier avec courage et détermination non à la dissimulation, non à l'imposture, non aux comportements à risques irresponsables.

Si l'association souhaite une proposition de loi sur un « délit de contamination volontaire » qui aiderait à réparer la trahison, « Femmes positives » s'associe à la prévention (meilleure distribution des préservatifs féminins et baisse des coûts, incitation des médecins généralistes au dépistage) et à la lutte contre le Sida en sortant de l'anonymat et en faisant « tomber les masques ». Chacun de nous doit adopter des comportements responsables. Aller en couple faire un test de dépistage du Sida affirme l'existence d'un véritable « pacte d'Amour ».

Informations : tél. : 06 17 93 67 92

e-mail : femmes.positives@laposte.net



La production de logements sociaux neufs pour les familles à Marseille, ça penchait déjà.....là ça s'effondre !



Pendant ce temps 15 000 demandes de logements insatisfaites s'entassent... Alors on fait quoi ?
Hervé Rhytais

« La sérénité (des riverains) à toute épreuve ! »

La société des Transports Graveleau, membre du Groupe Dachser, est un des premiers groupes de transporteurs européens. L'une de ses agences est installée Chemin de Saint Louis au Rove dans le 16ème arrondissement de Marseille sur un terrain de 60 000 m² qui regroupe 110 hangars.

Or si l'installation d'une entreprise d'envergure internationale constitue un atout indéniable en terme économique, il n'en est pas moins vrai que, de toute évidence, l'installation d'une entreprise de transports en milieu urbain aurait du s'accompagner d'aménagements pour limiter les nuisances occasionnées par le trafic journalier de quelques 500 poids lourds (pollution, bruit, insécurité des piétons, difficultés de circulation, etc.).

Mais c'est loin d'être le cas ! Les poids lourds empruntent un portail d'accès à l'entreprise ne dépassant pas 4 mètres de large ; ils ne peuvent donc pas se croiser ni même croiser un véhicule de tourisme. Qui plus est, les poids lourds de la société Lafarge empruntent eux aussi un portail aux caractéristiques identiques et qui jouxte le premier. Ce flux de poids lourds se déverse dans une impasse large de 6,80 mètres, au ras des habitations, puis débouche sur un giratoire (dont le rayon oblige certains semi-remorques à mordre le terre-plein central) pour arriver sur une avenue saturée de véhicules (13 000/jours) et dangereuse.

C'est pour remédier à une situation qui relève davantage du bricolage que de l'urbanisme que le **Collectif pour la défense du cadre de vie dans les 15ème et 16ème arrondissements** mène un combat citoyen. Il propose entre autre l'aménagement d'un rond point, la création d'itinéraires de détournement et l'interdiction de passage des poids lourds de plus de 7 tonnes dans les zones urbanisées. Peut être nos élus devraient-ils s'inspirer du slogan de la société Graveleau : « la sérénité à toute épreuve ».

caponor.assoc@wanadoo.fr tél. : 06 09 42 84 14

A noter qu'à ce jour, si Roger Ruzé (Convention citoyenne) adjoint au maire de secteur a reçu le collectif, les propositions n'ont déclenché aucune procédure officielle de la part de la Ville de Marseille.

Discrimination positive

Le vendredi 11 mars, une rencontre-débat sur le thème de **la discrimination positive** s'est tenue à Aix en Provence à la Maison de la vie associative à l'initiative de **Femmes Méditerranéennes et Citoyennes** avec le soutien de Convention Citoyenne. L'invité d'honneur de ce débat, qui a réuni une centaine de personnes, était Yazid Sabeg, auteur de « la discrimination positive » (Éditions Calman Lévy). Un compte-rendu du débat sera disponible dans les jours à venir sur le site :

www.conventioncitoyenne.com

Nous saluons la naissance d'un bulletin d'infos de la Convention Citoyenne sur Aix en Provence.

Crise à la communauté urbaine

Claquements de portes, déclarations outragées, annonce de ruptures fracassantes, la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, n'est plus le lieu de sérénité qu'elle prétendait être.

En 3 ans, la belle image s'est brisée et les dures réalités s'imposent.

Rappelons que Robert Vigouroux avait déjà créé une communauté de communes, au sein de laquelle chaque commune de l'agglomération marseillaise gardait toutes ses compétences, mais qui établissait des bases communes, en particulier pour la fiscalité des entreprises. Le gouvernement Jospin-Chevènement a voulu aller plus loin et organisé de véritables transferts de compétences au profit d'une entité nouvelle, la communauté urbaine à laquelle l'État apporterait plus d'argent.

Dans le passé, jamais l'État n'avait été aussi loin, et contrairement aux légendes tenaces, ce n'est pas parce le maire de Marseille qui s'y serait opposé : ce sont bel et bien les maires des communes périphériques qui avaient à craindre une association trop étroite avec un partenaire marseillais représentant à lui tout seul 80% de l'ensemble.

L'État étant cette fois ci décidé à forcer les choses et à avancer, tous les maires ont dû se résigner. Et celui de Marseille, JC Gaudin, pour atténuer les peurs légitimes de ses partenaires, quelque soit leur étiquette politique, a essayé au maximum d'atténuer les contraintes de la loi et a tout fait pour qu'en fait rien ne change.

C'est ainsi que la communauté a commencé à fonctionner en 2001 : unanimité de façade, absence de contenu communautaire, pseudo consensus gauche-droite, soi disant pour dépasser les clivages traditionnels, en fait pour que chaque maire reste maître chez lui.

Evidement, et malgré beaucoup de bonne volonté, ça ne pouvait pas marcher. Au premier gros dossier, et la communauté était bien faite pour résoudre les questions importantes, la crise est arrivée. La réalisation du métro et du tram à Marseille a imposé des financements supplémentaires, d'autant plus importants que le gouvernement Raffarin supprimait les aides de l'État aux équipements de transports en commun en dehors de Paris.

Au-delà d'un dossier particulier, c'est le fondement même de la communauté qui a explosé et qu'il faut revoir.

La Convention Citoyenne avait diagnostiqué tout ceci dès le départ et n'a jamais participé ni cautionné ce qui s'est fait jusque là. Non par sectarisme mais parce que nous considérons qu'au-delà des querelles de personnes et des clivages politiques légitimes, il faut aller plus loin et poser le problème de la démocratie. Car seul le suffrage universel donne la légitimité d'agir. Or les élus à la communauté ne sont pas élus au suffrage universel, et cela les entrave nécessairement. L'éloignement du citoyen et de l'élu « responsable » s'est encore aggravé. Plus personne ne sait qui fait quoi, c'est toujours la faute de l'autre. La démocratie de proximité a reculé sans que la gestion des grands dossiers y gagne. C'est l'explication de la crise actuelle.

Nous ferons donc des propositions sur le fond pour l'avenir : élection des élus communautaires au suffrage universel, constitution d'un réel exécutif communautaire pour les questions communes, renforcement des pouvoirs des maires, y compris ceux des arrondissements de Marseille, pour les questions de proximité, etc. Nous y reviendrons.

Mais si on veut agir en politique, on ne peut pas se contenter de dire qu'on avait raison. Il faut essayer de redresser la barre, tenir compte du réel, éviter que les choses ne s'aggravent. C'est l'urgence : la Convention citoyenne a pris sa part des responsabilités.

C'est le sens de notre action immédiate.

Des Racines et des Hommes

Compte rendu de la réunion du 17 décembre 2004 avec Hamid Salmi, collaborateur de Tobie Nathan, et chercheur en ethnopsychiatrie à l'université Paris VIII.

Au cours de la réunion, Hamid Salmi a brossé un tableau de l'histoire du port des voiles dans les différentes sociétés musulmanes et a dépeint les différentes symboliques et significations que celui-ci revêt en fonction des lieux, des contextes ethniques et culturels. Le port d'un voile quel qu'il soit est à relier à l'histoire sociale et culturelle d'un groupe qui lui confère un sens précis.

Dans nos sociétés occidentales, le port du voile par des jeunes filles de la deuxième ou troisième génération d'immigrés pourrait trouver une explication dans le défaut de transmission trans-générationnelle de valeurs liées à l'histoire et aux origines du groupe familial, ce qui stigmatiserait le sentiment de déracinement et le besoin de (re)trouver une identité perdue. La (ré)appropriation de valeurs identitaires pouvant entraîner chez les plus faibles un engagement pour des thèses extrémistes et dangereuses.

De façon générale, la prise en compte de la fracture provoquée par le déplacement devrait permettre de poser un autre regard sur les problèmes des déracinés (Harkis, gens du voyage...).

Il se trouve que le déracinement est par ailleurs un des points communs aux membres présents du groupe Convention Citoyenne. Une large partie de la réunion consacrée à la présentation a permis à chacun de raconter son propre itinéraire ; il est apparu que, soit par ses origines, soit par son parcours de vie, chacun est imprégné de la culture méditerranéenne et porte en lui l'histoire d'un déracinement.

Elisabeth Bouix

Rencontre :

Pierre Lissarrague, Trésorier de la Convention Citoyenne

Pierre Lissarrague est le trésorier émérite de Convention Citoyenne. Ingénieur de l'École Centrale de Paris, il a consacré sa vie professionnelle à différents volets de la politique urbaine.

Ingénieur, économiste, spécialisé sur les questions de déplacements, de circulation et de transports collectifs, Pierre Lissarrague a mis en place, lors du lancement de la construction du métro de Marseille, l'animation de l'Office de Coordination de la Circulation, du Stationnement et des Transports (OCOTRAM), organe technique destiné à proposer à la ville une politique globale des déplacements.

Directeur d'une Société d'Économie Mixte d'Aménagement et d'Équipement en Bretagne, il a terminé son parcours professionnel avec la gestion de 20 000 logements sociaux de la SCIC (groupe de la Caisse des Dépôts) dans le Val d'Oise.

« J'ai côtoyé de près de très nombreux élus sans jamais être « encarté » : j'aurai mal vécu les risques de confusion entre responsabilités techniques et adhésion à un parti. Ma formation initiale dans le mouvement scout, puis dans l'Action Catholique, la diffusion de Témoignage Chrétien dans le quartier latin et mes premiers engagements syndicaux à l'UNEF et à l'UGE pendant la guerre d'Algérie, m'ont toutefois bien ancré à gauche et j'y suis resté fidèle. »

La retraite sonnant, Pierre a cherché à s'engager dans l'action politique. Désenchanté par l'histoire des fausses cartes du PS, il a retrouvé de nombreux amis aux valeurs communes au sein du Forum d'information citoyenne animé, notamment par D. Carrière. Depuis les Municipales de 2001, Pierre accompagne, grâce à son action de trésorier, la Convention Citoyenne et Philippe Sanmarco pour lequel il garde amitié et estime.



TV Asso : « construisons ensemble notre télé »

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a attribué le septième réseau de télévision hertzien de Marseille à TV7 Marseille dont le financement sera assuré par des poids lourds influents (les Caisses d'Épargne PACA, la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne, La Provence, le groupe AB, la SAFIM, la Sodhexo et Dassault). Or en faisant ce choix, le CSA non seulement s'éloigne de sa mission de défense de la pluralité du paysage audiovisuel mais participe à une concentration des médias qui ne peut être que dommageable à la libre expression et à l'appropriation de l'espace public par le citoyen.

Pourtant, de vrais projets de télé participative étaient proposés. C'est notamment le cas de TVasso qui regroupe une vingtaine d'associations (culture, social, éducation populaire, etc.). Télé produite par ceux qui la regardent, « le boucher d'à côté, la grand-mère, le prof, le balayeur, l'artiste, le militant, le chef d'entreprise... » pour montrer « un match de foot entre deux quartiers, un métier, des documentaires, la fête de l'école, des débats sur l'entretien des immeubles, la circulation, des vidéos de vacances, des portraits de gens, la vie du quartier, la cuisine, des lieux culturels, une initiative citoyenne, des spectacles, des concerts, la mer... ». TVasso a pour ambition d'être un moteur du développement local et de renforcer les liens sociaux entre les habitants.

Il serait intéressant que le législateur se décide à créer un fonds d'aide à la télévision associative comme c'est déjà le cas pour les radios. Candidate non retenue, TVasso ne veut pas en rester là et a décidé de faire un recours en Conseil d'État dès la signature de la convention avec TV7.

Anne-Marie Gillet

Convention Citoyenne

2, rue du Beausset, 13001 Marseille

Tél. : 04 88 66 17 02

Fax : 04 88 66 17 24

Courrier des lecteurs : info@conventioncitoyenne.fr

Adhésion 2005 : 35 € - Déduction fiscale de 60%

Chèque à libeller à l'ordre de :

« association de financement de la Convention Citoyenne »